

► Faits divers. Deux blessés dans un accident à Beaupréau

Une collision entre un poids lourd et un véhicule utilitaire s'est produite à 11 heures hier à Beaupréau, sur la route départementale 752, au niveau d'un rond-point en direction de Saint-Pierre-Montlimart. Les sapeurs-pompiers de Beaupréau et de Montrevault ont secouru le conducteur de l'utilitaire, grièvement blessé et celui

du poids lourd, légèrement blessé, qu'ils ont conduits aux urgences du centre hospitalier de Cholet. Une équipe de sapeurs-pompiers de Cholet, spécialisée dans la lutte anti pollution, s'est également rendue sur les lieux en raison d'un risque de pollution lié à un réservoir de carburant endommagé dans l'accident.

Menaces simulées : un homme interpellé

Pour avoir menacé un pilote de l'aérodrome Roland Garros, un homme a été placé en garde à vue hier par la police. Les faits remontent à dimanche matin. Alors qu'il s'apprête à ranger son avion sur un parking, le pilote aperçoit un homme le menaçant de loin avec ce qui ressemble à un fusil. Il porte plainte au commissariat.

Lundi, les policiers effectuent leur enquête. Ils se rendent au domicile de « l'homme au fusil » dont l'habitation est voisine de l'aérodrome. En guise d'arme, ils ne trouvent qu'une lance à karcher que le pilote a pris de loin pour un fusil. L'homme a été entendu par la police dans la journée.

► Ventes. 720 € la bouteille de fine champagne

L'hôtel des ventes de Cholet, avenue Joffre, organisait une importante vente aux enchères de vins dimanche. Plus de 600 lots étaient présentés. Les bouteilles de fine Champagne de 1 883 ont été adjudicées 720 € pièce. Les bouteilles château d'Arches 1 914 ont été adjudicées 620 € pièce, le Château Pavie 1 928 est parti à 320 € la bouteille. Les vieux millésimes

ont toujours la côte. Les grands crus de belle appellation sont eux aussi partis avec de belles enchères le Laffitte Rothschild 1984 a été adjugé à 280 €, le Romanée Saint = t Vivant de 1979 à 150 € et le champagne Krugg à 190 € la bouteille. Il y avait aussi plein d'autres produits plus abordables en caisse bois d'origine entre 5 et 10 € la bouteille

► Résidence Montana. Une réunion d'information

Une réunion d'information se tient aujourd'hui à l'initiative de la résidence Montana de Cholet. Elle a lieu à 16 heures au restaurant San Andréa, route de

Saint-Macaire-en-Mauges à Saint-André-de-la-Marche. Il s'agit d'une réunion d'échanges avec les résidents et l'équipe Montana. Entrée libre, goûter offert.

► Rythmes scolaires. La CGT redoute les conséquences pour le personnel

Joëlle Body, représentante du personnel CGT à la mairie de Cholet, a interpellé la presse afin d'alerter le public sur les conséquences de la réforme des rythmes scolaires. Si un sondage des salariés du service scolaire a bien eu lieu afin de déterminer quelle nouvelle organisation chacun souhaitait voir mise en place, elle l'estime tronqué : « Le formulaire proposait des choix fermés » dénonce Joëlle Body.

Le personnel sera informé le 1^{er} juillet du nouveau planning à respecter. Mais la représentante syndicale redoute déjà que certaines catégories en pâtissent. « Les agents d'entretien qui interviennent chaque matin avant la classe pourraient voir raccourcir leur temps de ménage de 30 minutes pour compenser le fait qu'ils devront désormais être là le mercredi aussi. Leur temps de travail global ne serait augmenté que d'une demi-heure,

pour une matinée en plus ! Comment vont ils pouvoir faire en 2 h 30 ce qui leur demandait avant 3 heures ? » interroge la représentante du personnel CGT qui s'inquiète également du sort réservé aux ATSEM. « On nous a laissé entendre qu'on pourrait assurer le rôle d'agents animateurs s'il en manquait pour accueillir les enfants à la périscolaire à partir de 16 heures. Mais nous n'avons aucune formation pour ça ! Et qui fera le ménage dans nos classes à la fin de l'école ? »

De même, la garderie annoncée pour le mercredi midi pose question à la militante CGT : « On sait bien qu'on a de grandes chances d'être mises à contribution pour cette tâche, et après tout pourquoi pas si c'est pris sur notre temps de travail, qui est annualisé ? Ça ne coûtera donc rien de plus à la mairie. Mais alors pourquoi le maire a-t-il annoncé que ce temps serait payant pour les parents ? »

► Menu unique. Des parents d'élèves de l'école Chambord répondent au maire

Les représentants de parents d'élèves de l'école Chambord ont souhaité répondre au maire, Gilles Bourdouloux, à la suite de la diffusion d'un courrier concernant l'application d'un « menu unique » dans les cantines des écoles publiques de la Ville à la rentrée.

De leur point de vue, cette lettre « stigmatise largement une partie des familles choletaises, et constitue même un affront à leur encontre. Votre courrier prétend respecter « la loi de la laïcité qui protège l'exercice des cultes reconnus dans la sphère privée ». Cette phrase est en partie fautive, puisque la loi sur la laïcité s'applique dans la sphère publique et non privée. L'État est laïc ce qui signifie qu'il ne prend position en faveur d'aucune religion, mais les citoyens eux sont libres d'être ou non religieux et sont protégés dans l'expression de leurs croyances, dans la limite du respect de leurs concitoyens de tous horizons. »

Les parents poursuivent : « En revanche, l'expression ostentatoire de pratiques religieuses relève d'un prosélytisme qui n'a pas sa place dans

un lieu public, particulièrement l'école. » Le terme ostentatoire, qualifie ce qui est montré avec insistance et sans discrétion, est-ce le cas lorsqu'on reçoit dans un restaurant scolaire une viande différente de celle du voisin de table, ou pas de viande du tout ? Le prosélytisme quant à lui renvoie à la volonté de convertir les autres à son schéma de pensées ; le terme est déplacé lorsqu'il s'agit du droit des enfants à manger différemment, dans le respect de la liberté de conscience, de croyance, et de choix éducatif des parents. »

Les parents réagissent enfin à la phrase : « L'école doit constituer une culture commune partagée, fondement de la cité qui laisse à chacun la libre expression des convictions dans la sphère privée. ». Est-ce à dire que vous souhaitez l'uniformisation des comportements et des réflexions, plutôt que le dialogue et la dynamique intellectuelle qu'occasionne le respect de la diversité ? Souhaitez-vous la fin de la liberté d'expression dans l'espace public, chacun ne pouvant plus s'exprimer qu'en privé ? »

K'léidoscope sur les ondes cet été

En parallèle à un planning d'activités bien rempli le centre social, implanté dans le quartier Jean-Monnet, proposera aux habitants d'investir la caravane de radio Fréquence Mauges.

Après l'incendie dont il a été victime au mois d'avril, le centre social K'léidoscope a été contraint de fermer ses locaux. Pour autant, ses équipes n'ont pas voulu abandonner la partie, maintenant la plupart des activités dans le quartier Jean-Monnet. Elles ont même redoublé d'efforts pour mettre en place un programme estival ouvert aux 14 000 habitants de son secteur, qui s'étend jusqu'au Puy-Saint-Bonnet. Ce dernier sera marqué par l'ouverture d'une radio mobile destinée à tous ceux qui ont envie de s'exprimer sur les ondes. « Ce peut être par le biais d'un jeu, d'une émission ou d'une simple prise de parole. Il suffit de prendre contact avec nous pour pouvoir préparer, et cadrer cette intervention » précise Amélie Siribié, référente famille et adultes. « Certains nous ont déjà parlé de leur projet de faire une émission qui permettrait d'échanger des trucs et astuces, ou de mettre en place un quiz sur la coupe du monde. » Un « micro-trottoir » permettra aussi à ceux qui le souhaitent de faire intervenir le public croisé au long de ce périple.

Du Puy-Saint-Bonnet au Parc de Moine

Au delà, le centre social souhaite donner l'antenne à ses partenaires, pour qu'ils puissent communiquer sur les services proposés à la population. « Nous profiterons aussi de l'occasion pour communiquer sur notre propre planning de l'été » précise encore la jeune femme. Prêtée par le centre social de Chemillé, la caravane investie par cette



Saint-Christophe-du-Bois, août 2013. La caravane de Fréquence Mauges a pour habitude de sillonner le Choletais pour donner la parole aux habitants.

« webradio Fréquence-Mauges » sera ouverte du 7 au 25 juillet et du 25 au 29 août. Elle voyagera entre les quartiers Jean-Monnet et des Richardières, Le Puy-Saint-Bonnet et le Parc de Moine. Diffusée en direct, chaque émission sera enregistrée pour ensuite être mise en ligne sur Internet. De nombreuses autres activités seront proposées cet été aux jeunes de 11 à 17 ans, ainsi qu'à leur famille. Plusieurs sorties baignades seront organisées, afin de permettre « à des

personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion de passer quelques heures au bord de la mer. » Une journée au parc Indian forest sera également ouverte au 11 -17 ans le 19 août, moyennant un coût modique. En marge de ces sorties, le centre social animera son secteur avec des soirées à thème (bataille navale, masterchef, incroyable talent, bling-Bling, jeux...) et des après-midis mères/filles ou pères/fils. Soirée camping, rando vélo et bivouac au

bord de mer ou dans les terres promettent aussi de beaux moments aux jeunes du secteur, en attendant la réouverture des locaux du centre social, espérée pour le mois de septembre.

Contact familles : 07 62 56 45 67 ; contact jeunesse : 06 64 82 12 95. <http://www.frequence-mauges.fr/>

Talleyrand, un grand serviteur de la France

Un historien amateur angevin, Claude Jambart, animera une conférence sur Talleyrand (1754-1838) le 28 juin à la médiathèque.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, passé à la postérité sous le nom de Talleyrand, est une figure historique passionnante, sans conteste l'un des hommes politiques les plus influents de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Ancien consultant en entreprises, l'angevin Claude Jambart s'intéresse à la vie de Talleyrand depuis une quinzaine d'années et lui consacre un cycle de conférences dans le cadre de l'Université angevine du temps libre. Le 28 juin, il sera l'invité de la Société des sciences, lettres et arts à Cholet où il retracera le parcours hors norme de Talleyrand, né à Paris en 1754.

Issu d'une famille désargentée, souffrant d'un pied-bot, il se tourne vers la religion par intérêt et devient prêtre sans vocation. Pour lui, l'Église joue le rôle de ce qu'on appelle aujourd'hui « un ascenseur social ». Son intelligence redoutable fera le reste. Devenu évêque d'Autun en 1788, il est élu du clergé aux États généraux l'année suivante et rédige l'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme. Il prête serment à la



Cholet, lundi 16 juin. Claude Jambart (à gauche) sera l'invité de la Société des sciences, lettres et arts et de Jacky Hudon, responsable de la section histoire.

Constitution civile du clergé mais se brouille avec les Jacobins. En 1792, il quitte la France pour Londres d'où il est expulsé vers les États-Unis. A son retour au pays, en 1794, il revient en grâce et devient ministre des Relations extérieures du Directoire. Bientôt, il bascule dans le camp

de Bonaparte qu'il aide à prendre le pouvoir lors du Coup d'État du 18 brumaire. Talleyrand redevient le chef de la diplomatie d'abord sous le Consulat puis sous l'Empire. Épris de liberté et homme de dialogue, le ministre ne supporte plus l'autoritarisme de Napoléon et sa politique

de conquêtes. « Talleyrand était un visionnaire, il s'est rendu compte que la politique de Napoléon conduisait la France à la catastrophe », souligne Claude Jambart qui aime à citer cette phrase de son modèle : « Il est ridicule de vouloir être maître chez les autres. » Il rompt avec l'empereur, contribue à réinstaller les Bourbons au pouvoir en 1814. Louix XVIII l'envoie défendre les intérêts du pays au congrès de Vienne qui planche sur les nouvelles frontières en Europe après les défaites napoléoniennes. « C'était un fin négociateur et un brillant manœuvrier, il a sauvé la France », s'enthousiasme Claude Jambart.

Talleyrand finit sa vie comme ambassadeur à Londres et, sur le tard, se réconcilie avec l'Église qui l'avait rendu à l'état laïc en 1802. Il meurt à Paris en 1838 et sera inhumé à Valençay (Indre) où il possède un château, un des signes extérieurs de richesse de cet homme d'État qui aimait l'argent, les femmes et les mots d'esprit, comme celui-ci qui a guidé son action politique : « Le meilleur moyen de renverser un gouvernement, c'est d'en faire partie. »

Samedi 28 juin à 14 h 30 à la médiathèque (salle Araya). Gratuit.

À votre service

Antiquité, brocante

NETO
brocante

- Spécialiste du débarras
- Débarrasse maison, tous locaux de la cave au grenier
- Travail rapide et soigné
- Estimation du mobilier et bibelots

Contacteur Joseph Neto
Tél. 06 82 20 89 15
a.neto0350@orange.fr

Livraison de repas à domicile et entreprise

Les Menus Services

Menus variés, équilibrés, personnalisés ou à la carte et adaptés à vos besoins par notre diététicienne. Avec ou sans régime. Mise en service sous 24 h. Sans engagement de durée. Possibilité de réduction d'impôts + apa et cram/carsat.

LES MENUS SERVICES
49300 CHOLET
Tél. 02.41.54.15.58 www.les-menus-services.com

Annonces, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0,12€/mn)

ÉTAT CIVIL

Naissances : Lucas Boisson, Roussey. Maxence Cadeau, La Verrie (Vendée). Noah Chesneau, 6 rue des Écoliers à Chanzeaux. Lohan Clausier, 11 chemin de la Bleutre à La Tessoualle. Chloé François Moscardini, 12 rue Rhin et Danube à Cholet. Lucas Girardeau « Beauregard » à la Bruffière (Vendée). Jade Goubault, 11

impasse du Verger à Trémentines. Salomé Guignard Doucy, 8 rue de la Chapelle Gaudin à Coulonges-Thouarsais (Deux-Sèvres). Lisa Jordan, 16 rue d'Anjou à Saint-Macaire-en-Mauges. Thibaut Membre, 37 rue du Docteur Charles Coubard à Cholet. Manon Moreau, 2 rue Pierre Murzeau à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée).

SOLDES - SOLDES - SOLDES
Spécialiste vélos à assistance électrique
VENTE - LOCATION - RÉPARATION

ARTHUR VÉLOS
Plaisirs & Nature

38, rue du Commerce (face Eglise Notre-Dame)
49300 CHOLET - 09 81 39 68 62